

247 route de Mesquer - 44420 Piriac-sur-Mer
02.40.23.50.91 - lepouldroit.piriac@wanadoo.fr
www.camping-bretagne.eu

Siret 41479713400049 - Code APE : 5530Z
Classement du 01 juillet 2016

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Pays
Téléphone
E-mail

Location du mobile home / de l'emplacement

Date d'arrivée
Date de départ

Options

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Animal (un seul) | <input type="checkbox"/> Kit bébé complet |
| <input type="checkbox"/> Location de draps | <input type="checkbox"/> Baignoire bébé |
| <input type="checkbox"/> Location de serviettes | <input type="checkbox"/> Chaise haute |
| <input type="checkbox"/> Nettoyage de la location | <input type="checkbox"/> Lit parapluie |
| <input type="checkbox"/> Garantie annulation | <input type="checkbox"/> Terrasse semi-couverte |

Nous n'acceptons pas plus de personnes que la capacité de la location et pas plus de 6 personnes sur un emplacement nu.

Emplacement

Arrivée à partir de 14h, départ avant 12h

- Tente
- Caravane x m
- Camping-car x m

Mobile home

Arrivée à partir de 15h, départ avant 10h

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 chambre TV 2 pers. max | <input type="checkbox"/> 4 chambres TV 8 pers. max |
| <input type="checkbox"/> 2 chambres 4 pers. max | <input type="checkbox"/> PMR TV 4 à 6 pers. |
| <input type="checkbox"/> 2 chambres TV 4 pers. max | <input type="checkbox"/> Grand Confort TV 6 pers. max |
| <input type="checkbox"/> 3 chambres 6 pers. max | <input type="checkbox"/> VIP TV 4 pers. max |
| <input type="checkbox"/> 3 chambres TV 6 pers. max | |

Identification du preneur

A remplir obligatoirement pour tout séjour

Nom	Prénom	Date de naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

Marque du véhicule	Immatriculation	Couleur

Nom de l'animal	N° tatouage ou puce	Race

Acceptation des conditions de location / Paiement

Je déclare accepter les conditions générales de location décrites au verso et m'y conformer. Je vous transmets cet exemplaire rempli et signé auquel je joins :

Mon acompte de 25% du montant total = € + les frais de réservation (20€ / 5€ si court séjour) = €
+ le montant de la garantie annulation (20€ / semaine) = € SOIT un total de = €

Je m'engage à payer le solde de la réservation 30 jours avant mon arrivée au camping.

Mode de paiement :

- Chèque bancaire de €
- Chèque-vacances de €
- Carte bancaire N° de carte :
Date de validité :/.....
Cryptogramme :
- Virement bancaire (après accord du camping)

Banque Populaire Atlantique - Nantes Ouest Entreprise - 13807/00666/15021008404/49
IBAN FR76 1380 7006 6615 0210 0840 449 SWIFT CCBPFRPPNAN

Fait à :

Le :

Signature du preneur (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

CAUTION DES LOCATIONS DE MOBILE-HOMES

Nous vous demandons une caution par chèque ou empreinte de CB pour toute location de mobile-home de 450€, soit 325€ pour tout dommage éventuel, 75€ pour le nettoyage final, et 50€ en cas de nuisances sonores. Elle sera remboursée au moment du départ ou dans un délai d'une semaine si le départ a lieu en dehors des heures d'ouverture du bureau, après vérification de l'état des lieux.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

- * Toute location ne devient effective qu'avec notre accord et après paiement de l'acompte de 25% du montant total, des frais de réservation de 20€ et de l'assurance annulation pour la location d'un mobile-home. La direction est seule juge de l'acceptation ou du refus d'une demande de réservation.
- * Le chèque devra être libellé au nom du Domaine du POULDROIT. Le solde est à payer 30 jours avant l'arrivée pour les locations et à l'arrivée pour les emplacements camping.
- * Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée à un tiers. Nous ne pouvons admettre aucune personne supplémentaire non prévue au contrat ni plus de personne que la capacité maximale indiquée.
- * Tout retard d'arrivée doit être signalé par écrit. En l'absence de message écrit, l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée.
- * Toute modification entraînant une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée avant l'arrivée.
- * Les animaux sont admis sauf dans les mobile-homes VIP et Grand Confort, hors catégories 1 et 2
- * L'acceptation de la location par le loueur est subordonnée au respect par le preneur du règlement intérieur du camping et de la piscine.
- * Le Domaine de POULDROIT se réserve la possibilité d'utiliser tout support photographique où vous pourriez apparaître en vue de ses publications.
- * Les litiges seront traités par le Tribunal d'Instance compétent. Médiation des litiges de la consommation : medicys.fr

ANNULATION / GARANTIE ANNULATION

- * Pour les emplacements camping et les locations de mobile-homes : annulation notifiée par écrit 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte sera remboursé mais en déduction des frais de dossier. Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, les sommes versées resteront acquises au camping.
- * Si vous souscrivez à la garantie annulation, l'acompte (en déduction des frais de dossier et du montant de la garantie) vous sera restitué jusqu'à la veille de l'arrivée au camping en fournissant un justificatif valable écrit.
- * Dans tous les cas, les frais de dossier ne seront pas remboursés.
- * Pour un séjour commencé, le remboursement n'est pas possible pour cause de départ anticipé. La direction pourra réoccuper une installation libérée.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- * Pour être admis à pénétrer, à s'installer et à séjourner au Domaine du POULDROIT, il faut y avoir été autorisé par le propriétaire ou son représentant.
- * Le départ des locataires doit avoir lieu avant 10h pour la location de mobile-home ou 12h pour l'emplacement nu et être confirmé la veille au bureau.
- * Les visiteurs occasionnels ne sont admis qu'aux heures d'ouverture du bureau. Dans tous les cas ils doivent se présenter au bureau d'accueil en arrivant. Ils sont sous la responsabilité de leurs hôtes et ne peuvent pas utiliser les commodités du camping.
- * Les animaux domestiques sont admis sous conditions et restent sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse et emmenés à l'extérieur du camping pour satisfaire leurs besoins. Ils ne sont pas admis dans les infrastructures du camping (piscine, aires de jeux, sanitaires...)
- * Chacun doit veiller au bon aspect de son installation et à la propreté de son emplacement. Celui-ci sera laissé dans son état initial et nettoyé lors du départ.
- * Le silence doit être total entre 22h et 7h. Le camping est fermé aux véhicules de 23h à 7h. Dans la journée, l'accès au camping se fait par code. Il est strictement interdit de lever à la main la barrière.
- * Les enfants sont en permanence sous la responsabilité civile et pénale de leurs parents.
- * La piscine est non-surveillée. Par mesure d'hygiène et de propreté, les chaussures doivent impérativement être laissées à l'extérieur de la plage. La douche est obligatoire. Les ballons, matelas pneumatiques et autres jouets imposants sont interdits dans les bassins.
- * Les usagers gardent la responsabilité de leurs installations. Ils se doivent de prendre toutes les précautions pour la sauvegarde de leurs biens.
- * Les feux de bois, de braises et les barbecues au charbon sont interdits sur les emplacements locatifs et espaces communs.
- * La direction n'est pas responsable du vol des objets de valeur ou espèces laissés dans les locations ou infrastructures. Un coffre est disponible à la réception.
- * Aucune personne atteinte d'une maladie contagieuse ne peut séjourner sur le terrain. La piscine et les autres bassins sont interdits à toute personne atteinte de plaies quelle qu'en soit la nature.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances vous laissent le plus agréable souvenir.